

BH ASSURANCE

Société anonyme au capital de 13 300 000 Dinars
Siège social : lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003
Identifiant unique : 0538937C
CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « BH Assurance »,

BH Assurance vous informe que la réunion de son **Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le 24.04.2025** à 11h au siège de la BH Bank sis au 18 Av. Mohamed V-1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024 ;
2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2024 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2024 ;
4. Approbation des opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
7. Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit, des membres du comité de rémunération et de recrutement et des membres du comité de risques ;
8. Désignation du co-commissaire aux comptes ;
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité ;

Conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts, les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrit sur les registres sociaux huit jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

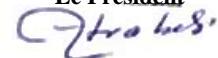
Les autres titulaires d'actions inférieures à 10 peuvent pour être admis dans l'Assemblée Générale Ordinaire se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un « POUVOIR » soit déposé au siège social de la société Trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, situé à Lotissement AFH/BC5, Centre Urbain Nord, Tunis ainsi que sur notre site web à l'adresse suivante : www.bh-assurance.com.

Pour le Conseil d'Administration

Le Président



POUVOIR

Je (Nous) soussigné (Nom & Prénom ou Raison sociale)

Profession

Adresse

Propriétaire deactions de la société BH Assurance, donne pouvoir à.....à l'effet de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **jeudi 24.04.2025**, à 11h au siège de la BH Bank sis au 18 Av. Mohamed V-1080 Tunis.

En conséquence, le mandataire pourra à mes (nos) lieux, places et qualité signer toutes feuilles de présence, accepter toutes fonctions, prendre part à toutes délibérations, émettre tout avis ou vote sur les questions portées à l'ordre du jour, signer, s'il y a lieu, tout procès-verbaux, registres ou documents et généralement faire le nécessaire.

Fait àle
Signature (1)

(1) Il est indispensable de faire précéder votre signature par la manuscrite « **BON POUR POUVOIR** »